



Paris, vendredi 4 octobre 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/07725

Pris en application :

Stationnement**SEINE - TRAVERSEE DE PARIS****Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)**

- du 04/10/2024 à 09:15 au 31/03/2025 à 23:59o **Seine dans Paris**entre les pk 171.340 (Pont Royal) et pk 171.728 (Passerelle Sédar-Senghor) -
Rive droite**Commentaire :**

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que les ducs d'Albe installés pour les besoins de la Cérémonie d'ouverture des JOP 2024 en rive droite de la Seine entre le pont Royal et la passerelle Sédar-Senghor resteront en place.

N'ayant pas été dimensionnés pour accueillir du stationnement, une étude va être lancée afin de déterminer si des bateaux peuvent s'y amarrer.

Dans l'attente des résultats de cette étude, Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont priés de ne pas s'y amarrer.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

01/04/2025

Chef d'UTI

Signé

DIDIER ORAIN